



S.N.E.

LES NEGOCIATIONS PIETINENT DEPUIS PLUS D'UN AN. LE GOUVERNEMENT N'A PAS BOUGE SUR SES OFFRES SALARIALES DEPUIS FEVRIER DERNIER.

EST CE QUE 3,5% D'AUGMENTATION C'EST RAISONNABLE?

NOUS SOMMES DANS LE SPRINT FINAL DES NEGOCIATIONS. IL EST IMPORTANT DE VENIR EN GRAND NOMBRE MONTRER NOTRE DESACCORD FACE A CES OFFRES.

- POUR OBTENIR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE PLUS JUSTES;
- POUR GARDER NOTRE SECURITE D'EMPLOI;
- POUR AMELIORER LE SORT DES EMPLOYES(EES) A STATUT PRECAIRE;
- POUR OBTENIR ENFIN UNE CONVENTION COLLECTIVE SIGNEE;

IL EST TEMPS D'AGIR!!

POUR CE FAIRE, LES ASSEMBLEES GENERALES RESPECTIVES DU S.N.E. ET DE L'A.P.P.A., ONT DECIDE D'UN DEBRAYAGE DE DEUX (2) HEURES LE 15 OCTOBRE 1985

POUR L'A.P.P.A.

Ce deux (2) heures est avant la fin de la journée de travail. Par exemple, si nous terminons à 16 h 00, nous quittons les lieux de travail à 14 h 00; si nous terminons à 16 h 30, nous quittons les lieux de travail à 14 h 30. Pour ceux travaillant le soir, vous pouvez vous joindre à nous à 15 h 00 et votre journée de travail débutera donc deux (2) heures plus tard que votre horaire régulier.

Ralliement de toutes et tous à 15 h 00 au Parc Victor Bourgault, coin Sherbrooke et Valois (à côté de la C.E.C.M.)

POUR LE S.N.E.

Le personnel travaillant le jour:

Nous quittons chacun les lieux de travail deux (2) heures avant la fin de la journée et ralliement à 14 h 30 au Parc Victor Bourgault, coin Sherbrooke et Valois (à côté de la C.E.C.M.).

Le personnel travaillant le soir:

Ralliement à 14 h 30 au Parc Victor Bourgault et vous débutez votre journée de travail à 17 h 30.

Pour le personnel travaillant la nuit:

Ralliement à 14 h 30 au Parc Victor Bourgault et vous débutez votre journée de travail à 2 h 00 A.M. ou vous finissez à 6 h 00 A.M.

Pour le personnel de cafétéria:

Vous quittez deux (2) heures avant la fin de votre travail et ralliement à 14 h 30 au Parc Victor Bourgault.

POUR TOUS, A.P.P.A. ET S.N.E.

Nous partirons tous ensemble pour mener l'action (qui vous sera dévoilée au parc seulement) et qui a été décidée par les comités de stratégie.